

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc

Fiche d'information du fonds

UBS Exchange Traded Funds > UBS (Irl) ETF plc

Portrait du fonds

- L'objectif de placement consiste à répliquer le cours et la performance de l'indice MSCI Japan Climate Paris Aligned PAB Select Corridor Hedged to EUR après déduction des frais (l'«indice» de ce compartiment).
- Le fonds investit généralement dans les actions faisant partie de l'indice. La pondération relative des sociétés dans l'indice est reproduite dans le fonds.
- L'indice est construit à partir de son indice parent, l'indice MSCI Japan.
- L'indice est conforme à la réglementation sur les indices de référence «accord de Paris» de l'UE.
- Le fond de placement est géré passivement.

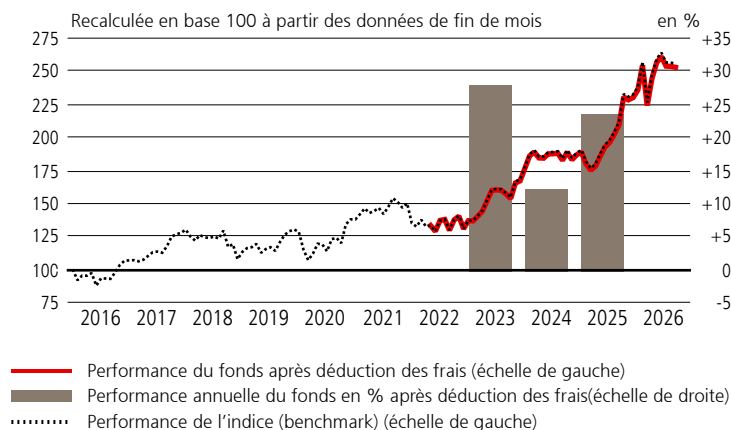
Nom du fonds	UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF
Classe de parts	UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc
N° ISIN	IE000JHYO4T6
N° de valeur	116 791 977
UCITS V	oui
Date de lancement	06.05.2022
Monnaie du fonds / de la classe de parts	JPY/EUR
TER (Commission forfaitaire de gestion)	0.15%
Nom de la société de gestion	UBS Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg
Clôture de l'exercice	31 décembre
Distribution	capitalisation
Méthode de réplcation	Physique (Réplication totale)
Représentants de la gestion du portefeuille	UBS Asset Management (UK) Ltd., London
Domicile du fonds	Irlande
Alignement SFDR	Art.9

Statistiques du fonds

Valeur d'inventaire (EUR, 30.09.2026)				23.31
12 derniers mois (EUR) – maximum				24.63
– minimum				19.14
Fortune totale du fonds (EUR en mio.)				175.88
Part de la fortune du fonds (EUR en millions)				31.14
	2 ans	3 ans	5 ans	
Volatilité ¹				
– Fonds	16.22%	14.62%		n.d.
– Indice de référence	16.20%	14.62%		n.d.
Ecart de suivi (ex post)	0.08%	0.11%		n.d.

¹ Ecart-type annualisé

Performance (base EUR, commissions déduites)¹



La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. Si la monnaie d'un instrument, d'un service financier ou de ses coûts est différente de votre monnaie de référence, les fluctuations de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement et/ou des coûts.

Performance en pourcentage (après déduction des commissions)

en %	2022	2023	2024	2025	2026 YTD ²	LTD ³	4 ans	Ø p.a. 4 ans
Fonds (EUR)	n.d.	27.76	11.80	23.27	9.96	90.90	95.25	18.21
Indice de référence ⁴	-12.80	28.31	12.02	23.53	10.16	93.19	97.34	18.52

La performance indiquée ne tient pas compte des commissions, ni des frais d'entrée ou de sortie.

¹ Ces chiffres se réfèrent au passé. Source de l'ensemble des données et du graphique (sauf mention contraire): UBS Asset Management.

² YTD: year-to-date (depuis le début de l'année)

³ LTD = depuis le lancement

⁴ Indice (benchmark) dans la monnaie de la classe d'actions (sans frais)

Description de l'indice

L'indice MSCI Japan Climate Paris Aligned PAB est construit à partir de l'indice parent comprenant des titres de grande et moyenne capitalisation du marché japonais des actions. L'indice utilise un processus d'optimisation qui réévalue ou exclut les titres en fonction des risques et opportunités associés à la transition climatique et vise à dépasser les exigences techniques minimales énoncées dans le projet d'acte délégué de l'UE, tout en s'alignant sur les exigences de l'accord de Paris.

Nom de l'indice	MSCI Japan Climate Paris Aligned PAB Select Corridor Hedged to EUR NTR Index
Type d'indice	Total Return Net
Nombre de composants de l'indice	44
Code Bloomberg	HE736886
Reuters	n.d.
Rendement sur dividendes ¹	1.61%
Ratio PER	23.57
Capitalisation boursière (en mia d'JPY)	2 037.10

¹ Le rendement n'est pas garanti.

Informations complémentaires

UBS Fund Infoline: 0800 899 899

Internet: www.ubs.com/fonds

Prenez contact avec votre conseiller à la clientèle

Enregistrements en vue de la diffusion auprès du public

AT, AU, CH, CL, DE, DK, ES, FI, FR, GB, IE, IT, LI, LU, NL, NO, PT, SE



UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc

Exposition sectorielle (%)

	Indice
Technologies de l'Information	30.4
Industrie	19.9
Santé	13.1
Biens immobiliers	11.6
Finance	11.1
Télécommunications	8.3
Consommation Discrétionnaire	5.5

Exposition aux marchés (%)

	Indice
Japon	100.0

Atouts

Les clients bénéficient de la flexibilité d'un placement coté en Bourse.

Permet de participer à ce segment de marché en une seule transaction.

Le fonds présente un profil de risque/rendement optimisé grâce à une grande diversification entre les pays et secteurs. Le fonds offre un niveau élevé de transparence et d'efficacité des coûts.

Fonds conforme à la directive UCITS.

10 principales positions en actions (%)

	Fonds
Advantest Corp	7.6
SoftBank Group Corp	5.4
East Japan Railway Co	4.4
Fast Retailing Co Ltd	4.2
FANUC Corp	4.0
Sumitomo Realty & Development Co Ltd	4.0
Keyence Corp	3.9
Chugai Pharmaceutical Co Ltd	3.9
Sompo Holdings Inc	3.7
Mitsui Fudosan Co Ltd	3.5

Risques

Cet ETF UBS investit principalement dans des actions incluses dans l'indice MSCI Japan Climate Paris Aligned PAB. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport pendant la période de détention recommandée indiquée dans le document d'informations clés relatif au produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance. Le Fonds est soumis au risque que sa stratégie de placement axée sur le climat sélectionne ou exclue les titres de certains émetteurs pour des raisons autres que des considérations liées à la performance des placements. Le processus de sélection de l'indice tient compte des critères et des risques en matière de climat. Les risques de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) qui peuvent avoir un impact négatif significatif sur le rendement, en fonction de l'exposition aux secteurs et sociétés concernés. Le risque en matière de durabilité découle d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement. Tout placement est soumis aux fluctuations du marché. Chaque fonds présente en outre des risques spécifiques qui peuvent s'accroître sensiblement dans des conditions de marché inhabituelles. Les actifs du fonds font l'objet d'une gestion passive. Par conséquent, la valeur nette d'inventaire du fonds dépend directement de la performance de l'indice sous-jacent. Les pertes qu'une gestion active permettrait d'éviter ne sont pas compensées.

Informations de cotation et de négoce

Echange	Monnaie de négoce	Heures de négoce (heure locale)	Bloomberg Ticker	Reuters RIC	iNAV Bloomberg
Borsa Italiana	EUR	09:00h - 17:30h CET	JPE IM	JPE.MI	AW1QEUIV
Deutsche Börse (XETRA)	EUR	09:00h - 17:30h CET	AW1Q GY	AW1Q.DE	AW1QEUIV

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc

Votre capital est exposé à des risques. La valeur d'un placement peut tout aussi bien évoluer à la hausse qu'à la baisse et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. Veuillez noter que des frais supplémentaires (par exemple, des frais d'entrée ou de sortie) peuvent être facturés. Veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour plus de détails. Les investisseurs doivent lire le Document d'information clé, le Prospectus et tout document d'offre local applicable avant d'investir, et obtenir une information complète sur les risques. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Pour une définition des termes financiers, veuillez vous reporter au glossaire disponible à l'adresse www.ubs.com/am-glossary.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif. Fonds UBS de droit irlandais. A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile. Représentant en Suisse pour les fonds UBS de droit étranger: UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle. Agent payeur: UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, CH-8001 Zurich. Les prospectus, le document d'informations clés, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle. Le produit décrit ci-dessous s'aligne sur l'article 9.3 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Vous trouverez des informations sur les questions de durabilité en vertu de ce règlement sur www.ubs.com/funds. L'indice de référence est la priorité intellectuelle de son fournisseur. Le fournisseur d'indice ne sponsorise ou ne soutient ni le fonds, ni la classe de parts. Le prospectus du fonds ou le supplément à ce dernier contient l'intégralité de l'exclusion de responsabilité. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire les derniers prospectus et document d'informations clés en date ou une documentation juridique similaire avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et objectifs du produit tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les indices mentionnés dans le présent document ne sont pas administrés par UBS. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du produit (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la société de gestion UBS concernée ou de l'entité UBS locale responsable de la distribution, selon le cas. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management. Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site www.ubs.com/funds-regulatoryinformation. Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante www.ubs.com/am-glossary. © UBS 2026. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

20338901915847

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF

Rapport ESG

Les termes employés dans le présent document ne renvoient pas et ne se rapportent pas à des définitions ou dispositions réglementaires. Le cas échéant, ce document contient un avis propre au pays, qui doit être lu conjointement avec la factsheet.

ESG est une abréviation de Environnement, Social et Gouvernance. Ces facteurs sont utilisés pour évaluer notamment les entreprises et les pays sur leur degré d'avancement en matière de durabilité. Une fois que suffisamment de données sont disponibles sur ces facteurs, elles peuvent être utilisées pour évaluer et comparer les actifs et également pour informer le processus d'investissement lors de la prise de décision sur les actifs à acheter, à conserver ou à vendre.

UBS Asset Management a mis à jour sa méthodologie de calcul des émissions de CO₂, effective à compter du deuxième trimestre 2026, en appliquant une approche au niveau du portefeuille plutôt qu'au niveau des actifs, en excluant les expositions sur dérivés et en ne retenant que la stratégie long only.

Outre les caractéristiques et/ou objectifs ESG spécifiques du fonds, qui sont détaillés dans ses documents juridiques, les approches suivantes s'appliquent:

- ☒ Exclusion
- ☒ Intégration ESG
- ☒ Votes
- ☒ Programme d'engagement

Pour plus d'information, veuillez consulter le glossaire. Pour plus de détails sur les caractéristiques et/ou objectifs ESG spécifiques, y compris les seuils d'exclusion ou tout autre critère contraignant, veuillez vous référer aux documents juridiques du fonds. Source: UBS Asset Management

Les illustrations suivantes clarifient les principaux indicateurs de durabilité susceptibles de présenter un intérêt pour les investisseurs, mais qui ne sont pas nécessairement compris dans le processus d'investissement du fonds. Cette information est fournie afin de permettre d'établir des comparaisons avec d'autres produits financiers et d'aider les investisseurs à évaluer leur exposition aux thématiques ESG.

Intensité carbone moyenne pondérée, dimensionnée – Émetteurs entreprises

(équivalent en tonnes de CO₂ par million d'USD de chiffre d'affaires)



Couverture réelle des données du fonds: 100.0%

Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100.0%

Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (net div. reinv.)

Notations externes du fonds ¹



¹ Au 30.09.2026

Source: MSCI ESG Research

Détails ESG 10 principales participations en actions

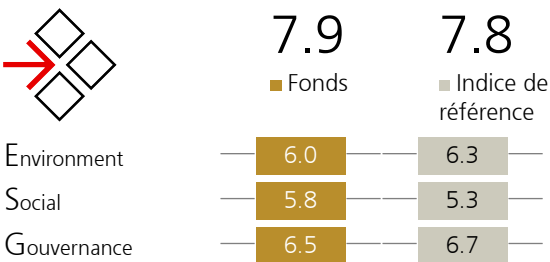
(en % des actifs sous gestion du fonds)¹

Nom de l'action :	Pondération	Score ESG
Advantest Corp	7.6	6.6
SoftBank Group Corp	5.4	8.3
East Japan Railway Co	4.4	6.4
Fast Retailing Co Ltd	4.2	6.9
FANUC Corp	4.0	10.0
Sumitomo Realty & Development Co Ltd	4.0	7.4
Keyence Corp	3.9	6.0
Chugai Pharmaceutical Co Ltd	3.9	8.1
Sompo Holdings Inc	3.7	8.6
Mitsui Fudosan Co Ltd	3.5	7.3

¹ Ceci ne constitue en rien une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier
Source: MSCI ESG Research

Scores ESG MSCI, dimensionnée

(moyenne pondérée des positions 0-10)



Couverture réelle des données du fonds: 99.3%

Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100.0%

Source: MSCI ESG Research

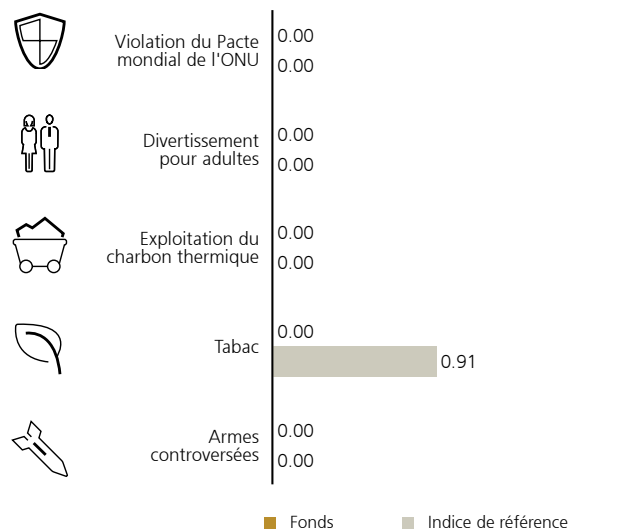
Indice de référence: MSCI Japan (net div. reinv.)

Reference index. L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de référence désigné.

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF

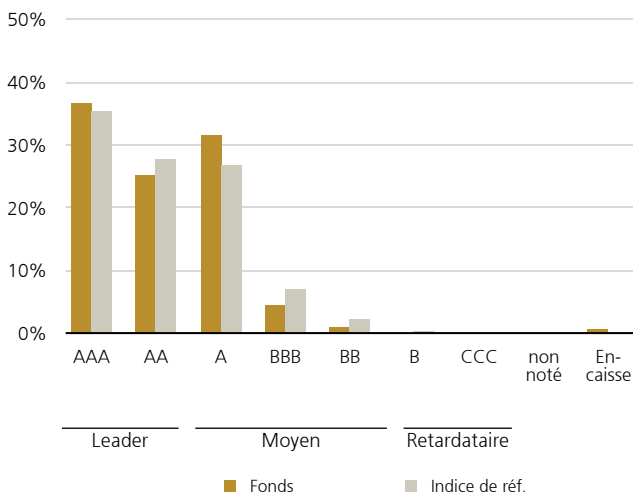
Rapport ESG

Contrôle des normes et des activités commerciales (en % des actifs sous gestion du fonds)



Source: MSCI ESG Research
Indice de référence: MSCI Japan (net div. reinv.)

Notation ESG de MSCI



Les notes ESG finales, ajustées par secteur, sont associées à des lettres dans la notation MSCI ESG, AAA/AA désignant les leaders, A/BBB/BB les moyens et B/CCC les retardataires.

Source: MSCI. Certaines informations © 2026 MSCI ESG Research LLC. Reproduction autorisée.

Indice de référence: MSCI Japan (net div. reinv.)

Revenus contribuant aux objectifs de développement durable des Nations Unies - UN SDGs

(en % du fonds AuM)^{1,2}

Les incidences négatives de certaines entreprises sur les ODD de l'ONU n'apparaissent pas, mais nous œuvrons actuellement pour vous fournir cette information.

Numéro / catégorie d'ODD de l'ONU			Numéro / catégorie d'ODD de l'ONU		
1	Pas de pauvreté	6.11	9	Industrie, innovation et infrastructure	6.15
2	Faim «zéro»	0.04	10	Inégalités réduites	0.02
		0.82			0.85
3	Éducation de qualité	6.06	11	Villes et communautés durables	9.11
		2.45			2.43
4	Soins de santé et bien-être	0.00	12	Consommation et production responsables	10.52
		0.00			5.24
5	Égalité entre les sexes	0.00	13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	0.39
		0.00			1.56
6	Eau propre et assainissement	0.02	14	Vie aquatique	0.00
		0.32			0.04
7	Énergie propre et d'un coût abordable	0.27	15	Vie terrestre	0.00
		0.99			0.01
8	Travail décent et croissance économique	0.02			
		0.85			

1 La différence entre 100% et les valeurs indicelles de fonds/références résulte des sociétés dont les produits et services contribuent plus de 0% à un ou plusieurs ODD. Dans certains cas, la somme de tous les chiffres peut dépasser 100% d'actifs sous gestion, car les produits et services des entreprises comptent pour plus d'un ODD. Données d'évaluation fournies par MSCI ESG Research.

2 Les données relatives aux ODD de l'ONU ne sont actuellement accessibles qu'aux émetteurs entreprises

Source: MSCI ESG Research

Indice de référence: MSCI Japan (net div. reinv.)

Glossaire

Contrôle des normes et des activités commerciales:

l'exposition du fonds est l'exposition aux entreprises dont la part des revenus dépassent un certain seuil du domaine d'activités en question (production). Pour plus de détails,

veuillez consulter notre approche en matière d'exclusion: (en anglais seulement): -> [lien](#)

Les scores ESG MSCI sont fournis par MSCI ESG Research et mesurés sur une échelle allant de 0 (plus bas/plus mauvais score) à 10 (plus haut/meilleur score). Les notes E, S et G

Reference index. L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de référence désigné.

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF

Rapport ESG

individuelles de MSCI indiquent la résilience des émetteurs aux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui sont les plus importants pour un secteur d'activité. La note ESG agrégée de MSCI est basée sur ces notes E, S et G, mais les normalise par rapport aux pairs du secteur. Il en résulte une note ESG moyenne pondérée corrigée du secteur d'activité de MSCI, qui est comparable d'un secteur à l'autre. L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50% ; Actions : 67% ; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -). Plus de détails en suivant ce [lien](#).

Application des approches de durabilité d'UBS AM

Exclusion: Stratégies qui excluent les titres des fonds lorsqu'ils ne sont pas alignés sur les valeurs de l'investisseur. Comprend des critères de dépistage personnalisés. Sous réserve de certaines activités et de limites de seuil. Pour plus de détails, veuillez vous référer aux documents juridiques du fonds.

Intégration ESG: Stratégies qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière fondamentale afin d'améliorer le profil risque/rendement. Cette approche peut avoir un impact limité, voire nul, sur la composition du portefeuille. Toutefois, lorsqu'il existe des exclusions spécifiques au fonds en matière d'intégration ESG ou de risques liés au profil de durabilité, telles que définies dans les documents juridiques du fonds, celles-ci peuvent entraîner un désengagement et/ou une réduction de la taille des positions au sein d'un portefeuille.

Votes: Le vote désigne la manière dont UBS Asset Management exerce les droits de vote par procuration afin d'agir dans le meilleur intérêt financier des clients et de favoriser la création de valeur à long terme. Nous promouvons une gouvernance d'entreprise solide et des pratiques commerciales responsables au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Notre approche est guidée par nos normes internes, telles que définies dans la plus récente UBS Asset Management Corporate Governance & Proxy Voting Policy. Cela ne signifie pas que des votes sur des sujets liés à la durabilité ont eu lieu dans les sociétés détenues par ce portefeuille au cours d'une période donnée.

Programme d'engagement: Nous considérons le dialogue actif comme un dialogue mutuellement bénéfique avec un émetteur / une entreprise, dans le but de partager des informations, d'accroître la compréhension et d'aider à améliorer les pratiques commerciales et la performance. Les émetteurs / entreprises avec lesquels nous avons un dialogue actif sont sélectionnés parmi l'univers dans lequel UBS Asset Management investit en utilisant une approche top-down conformément à nos principes, comme indiqué dans notre approche de l'actionnariat actif. Cela ne signifie pas qu'un engagement lié à la durabilité a eu lieu en ce qui concerne les émetteurs / entreprises de ce portefeuille à un moment donné ou que les émetteurs / entreprises de ce portefeuille ont été choisis dans le but d'un engagement actif. Plus d'informations sur la sélection des émetteurs / entreprises par UBS Asset Management, le dialogue actif, le processus de priorisation et la compréhension des préoccupations peuvent être trouvées dans le rapport UBS Asset Management Stewardship Annual Report et dans notre approche de l'actionnariat actif.

Agrégation des données ESG/indicateurs carbone: Les scores ESG des positions dans le fonds et l'indice de référence sont agrégés en utilisant leurs pondérations individuelles respectives dans le fonds et les scores ESG/indicateurs carbone (somme des produits).

Investissements dans des fonds de fonds, produits

dérivés et liquidités: Les investissements du portefeuille dans des fonds de fonds sont analysés au niveau des positions individuelles des fonds. L'exposition économique est donc allouée aux titres sous-jacents détenus par ces fonds et traitée comme s'il s'agissait d'un investissement direct dans chacun de ces titres. Cela peut donner lieu à une exposition minimale à des titres exclus des investissements directs. Les instruments dérivés présents au sein du portefeuille, qu'ils soient détenus directement ou via un investissement dans des fonds de fonds, sont exclus du calcul des émissions de CO2 et d'autres calculs. Par conséquent, les instruments dérivés n'ont aucune influence sur les indicateurs communiqués. Les portefeuilles dont nous publions des indicateurs de durabilité peuvent détenir des liquidités, qui sont cependant exclues de tout calcul. Seule l'exposition long only du portefeuille est prise en compte. Les informations fournies dans le présent rapport, notamment sur le traitement des dérivés et des liquidités, ne coïncident pas forcément avec les caractéristiques d'investissement du fonds et avec la manière dont le fonds est géré. Par conséquent, les indicateurs de durabilité figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Les notations de fonds MSCI ESG sont conçues pour mesurer les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des actifs sous-jacents d'un fonds, ce qui permet de classer ou de filtrer les fonds communs de placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. Plus de détails en suivant ce [lien](#).

Intensité carbone moyenne pondérée – Émetteurs

entreprises / Intensité carbone – Émetteurs souverains:

Ces indicateurs mesurent l'exposition d'un fonds aux sociétés et gouvernements à forte intensité carbone. Ces indicateurs éclairent sur les risques potentiels liés à la transition vers une économie à plus faible intensité carbone, car les sociétés qui affichent une plus forte intensité carbone sont plus exposées aux risques liés au marché du carbone et aux risques réglementaires. Ces indicateurs peuvent être appliqués à l'ensemble des classes d'actifs. C'est le total des pondérations du fonds et des intensités carbone individuelles (émissions de carbone de Scope 1+2 / million d'USD de CA ou de PIB). L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50% ; Actions : 67% ; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -). Système de classification pour distinguer les émetteurs entreprises et souverains : méthodologie Bloomberg Barclays. Les obligations titrisées sont exclues du calcul. « Absence d'exposition » si le fonds n'est pas investi dans les émetteurs concernés durant le mois visé. Plus de détails en suivant ce [lien](#).

Ventilation par notation ESG de MSCI: le score ESG final du portefeuille, après ajustements sectoriels, est ventilé en trois catégories de notation (leaders AAA/AA; moyens A/BBB/BB et retardataires B/CCC), puis comparé à la ventilation par notation de l'indice de référence.

Conformité des revenus aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU):

les 17 Objectifs de développement durable (ODD) encouragent tous les pays à promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Nous comparons le fonds à son indice de référence par rapport à 15 ODD de l'ONU. Ils sont mesurés et affichés d'après l'exposition du chiffre d'affaires à des produits et services ayant un impact positif, qui aident à relever les plus grands défis sociaux et environnementaux du

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF

Rapport ESG

monde. Compte tenu de leur nature, les ODD de l'ONU 16 et 17 ne sont actuellement pas mesurés d'après l'alignement des revenus, et ne sont donc pas inclus dans l'illustration.

ESG passive: La sélection de l'indice de référence obéit à des considérations liées à la mise en oeuvre du portefeuille, et vise en particulier à refléter fidèlement les objectifs financiers et ESG du fonds. Pour les stratégies de gestion passive, l'indice

de référence sélectionné sera un indice ESG afin de trouver un équilibre entre un écart de suivi raisonnable et un niveau élevé d'alignement sur les critères ESG. Afin d'évaluer l'ampleur des améliorations ESG, la performance ESG du fonds est également présentée par rapport à un indice de marché global qui représente parfaitement l'univers d'investissement parent sur lequel se base l'indice de référence ESG

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Rapprochement d'actifs sous gestion

Le présent rapport ne contient pas de positions d'actifs sous gestion rapprochées, il ne prend en considération que les positions avec une date de règlement à la date du rapport. Cela signifie que les positions négociées mais non réglées ne sont pas incluses. Par conséquent, les chiffres des actifs sous gestion figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les « parties ESG »), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les « Informations ») proviennent de / sont la propriété d'**MSCI Inc., de MSCI Solutions LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou de fournisseurs d'informations (ensemble, les « Parties MSCI »)**, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d'autres indicateurs. Les Informations sont destinées à un usage interne uniquement et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent être utilisées pour constituer, ni ne constituent, une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation relative à un titre, un instrument ou produit financier, une stratégie de négociation ou un indice, et ne doivent pas être interprétées comme une indication ou une garantie de performances futures. Certains fonds peuvent être fondés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres critères. MSCI a mis en place une barrière d'information entre la recherche d'indices et certaines Informations. Aucune des Informations, prise isolément, ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre, ni à quel moment les acheter ou les vendre. **Pour les informations réglementaires exigées en vertu du Règlement de l'UE sur les activités de notation ESG (Règlement (UE) 2024/3005), veuillez consulter www.msci.com/legal/sustainability-and-climate-resources-and-disclosures pour les informations méthodologiques et organisationnelles, ainsi que <https://one.msci.com> pour les informations au niveau des notations.** Les Informations sont fournies « en l'état » et l'utilisateur assume l'entière responsabilité des risques liés à toute utilisation qu'il en fait ou autorise. Aucune Partie MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des Informations et chacune décline expressément toute garantie, expresse ou implicite. Aucune Partie MSCI ne pourra être tenue responsable de toute erreur ou omission relative aux Informations, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou de toute autre nature (y compris la perte de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Reference index. L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de référence désigné.

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc

Glossaire standard d'UBS AM – Pour plus de termes d'investissement, veuillez consulter le glossaire en ligne [ici](#).

Actions : Titres attestant un droit de participation dans une société anonyme. En tant que copropriétaire, l'actionnaire possède des droits de participation (droit de vote, droit d'information) et des droits patrimoniaux (droits à une part du bénéfice, droit de souscription).

Alpha : L'alpha d'un fonds représente la surperformance de celui-ci par rapport à un indice de référence. Si un fonds affiche invariablement un alpha élevé, cela peut être l'indication d'une gestion compétente. Si le rendement de l'indice de référence est de 12% et celui du portefeuille de 14%, la surperformance (alpha) est égale à $14\% - 12\% = 2\%$. Comparer avec Bêta.

Bêta : Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement aux fluctuations du marché, représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un fonds de placement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%.

Capitalisation : Réinvestissement du revenu généré par le fonds de placement dans les actifs du fonds.

Classe de parts : Un fonds de placement peut émettre plusieurs types de parts sociales présentant différents critères. Les classes de parts sociales peuvent présenter différents montants de commissions, modes d'affectation des résultats ou monnaies.

Commission de gestion : Frais imputés par la société de gestion pour l'administration d'un fonds de placement. Le montant de la commission est exprimé en pourcentage ou en dixième d'un pourcentage des actifs du fonds ou en points de base. Moins étendue que la commission forfaitaire d'UBS et ne couvre qu'une partie des coûts dus.

Commission de performance : Dans le cas des fonds de placement non classiques, tels que les hedge funds, l'investisseur doit souvent acquitter une commission de performance, calculée en pourcentage de la valorisation annuelle du fonds (p.ex. 20%), en sus des frais de gestion usuels.

Commission forfaitaire de gestion : UBS applique une commission forfaitaire à la plupart des valeurs mobilières et des fonds monétaires. Celle-ci est prélevée sur les actifs du fonds et couvre tous les frais engagés au titre de la gestion, de l'administration et de la conservation des actifs du fonds ainsi que les coûts liés à la distribution de ce dernier (impression des prospectus, des rapports annuels et semestriels, frais d'audit et de publication des cours, commissions perçues par l'autorité de surveillance, etc.). Les seuls coûts qui ne sont pas couverts sont les frais de transaction encourus dans le cadre de l'administration des actifs du fonds (commissions de courtage conformes au marché, honoraires, droits, etc. ainsi que tout impôt applicable). La commission forfaitaire d'UBS est globale et répond aux attentes des clients. Elle n'est pas comparable aux frais du même nom prélevés par d'autres promoteurs de fonds qui, malgré une dénomination similaire, ne couvrent le plus souvent qu'une partie des frais effectifs supportés par l'investisseur. Voir également « Frais de gestion ». La commission forfaitaire n'est pas prélevée à l'investisseur, mais directement sur les actifs du fonds. Dans le cas de tous les fonds UBS domiciliés au Luxembourg, en Suisse ou en Allemagne, à l'exception des UBS Real Estate Funds, « Commission forfaitaire de gestion ».

Corrélation : Mesure du degré de similitude des fluctuations des cours de divers types de placement ou d'instruments.

De gré à gré (over the counter ou OTC) : Un contrat financier de gré à gré est un contrat qui n'est pas négocié en Bourse mais qui est établi « sur mesure » pour un client par un établissement financier.

Distribution : Versement d'un fonds de placement pour distribuer les produits réalisés aux porteurs de parts.

Diversification : Détention de divers investissements affichant généralement des performances différentes.

Duration : La duration indique, en années, la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (p. ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La « duration modifiée » est dérivée de la duration et permet de mesurer la sensibilité des obligations et des portefeuilles obligataires aux variations de taux.

Écart de suivi (tracking error) : Mesure de l'écart de performance d'un fonds par rapport à la performance d'un indice de référence sur une période donnée, exprimé en pourcentage. L'écart de suivi est d'autant plus faible que la gestion du fonds est passive.

Écart-type : Mesure statistique dans laquelle la valeur individuelle d'une distribution des probabilités a tendance à varier par rapport à la moyenne des distributions. Plus la dispersion est grande, plus le risque est grand.

Échéance : Intervalle entre l'émission et l'échéance ou le remboursement anticipé d'une obligation. À ne pas confondre avec la duration.

Effet de levier : Moyennant une mise de fonds relativement plus faible, un placement dans des instruments dérivés permet de réaliser un rendement plus élevé qu'un investissement de base dans le sous-jacent. On parle alors d'un « effet de levier ».

Exchange traded fund (ETF) : Un fonds de placement négocié en Bourse comme les actions. La plupart des ETF sont des fonds indiciaires : ils détiennent les mêmes titres qu'un indice donné, dans les mêmes proportions.

Fonds indiciaire : Fonds de placement qui, dans le choix des titres et dans leur pondération, reproduit au plus près un certain indice boursier.

Fonds maître : Les fonds investis dans des fonds nourriciers connexes sont ensuite investis dans le fonds maître. Le fonds maître détient les placements en portefeuille et effectue toute l'activité de négoce.

Fonds nourricier : Un fonds de placement qui investit la majeure partie de ses actifs dans un fonds maître.

Frais de conversion : Les coûts d'achat et de vente d'investissements afin de mettre en œuvre un changement de stratégie d'investissement.

Gestion active : Le gérant du fonds déploie toute son expertise pour sélectionner les placements qui permettront de réaliser les objectifs du fonds.

Gestion passive : La gestion passive tente d'obtenir une performance égale à celle du marché ou de l'indice de référence.

Hedging : Couverture des placements contre les pertes. Les UBS Asset Allocation Funds et les ETF UBS couverts sont spécifiquement conçus pour servir de couverture contre les risques de change.

High watermark : Le high watermark est utilisé en lien avec la commission de performance. Le gérant du fonds calcule sa part des bénéfices sur la base de l'augmentation de valeur au-

UBS MSCI Japan Climate Paris Aligned UCITS ETF ir-hEUR acc

delà du dernier pic de la VNI. La commission de performance ne devient par conséquent exigible qu'une fois que toutes les pertes subies ont été totalement compensées.

Indice : Indicateur de performance d'un ou de plusieurs marchés. Le Dow Jones est à la fois l'indice boursier le plus ancien et le plus connu. Les indices permettent de comparer la performance d'un fonds investi sur un marché donné avec l'évolution de ce marché.

Indice de référence : Indice par rapport auquel on mesure la performance d'un fonds de placement. Parfois également appelé « benchmark ».

Instruments dérivés : Investissements dont la valeur est liée à un autre placement ou à la performance d'une place boursière ou à un autre facteur variable, comme des taux d'intérêt.

Investment grade : Terme désignant les obligations notées entre BBB et AAA et indiquant que leur qualité de crédit est satisfaisante ou bonne.

Matières premières : Produit négociable pouvant être transformé et vendu. Les matières premières industrielles (métaux), agricoles (laine, blé, sucre) et les marchandises en vrac (charbon, minerai de fer) en constituent des exemples. On peut investir dans des matières premières physiques ou dans des dérivés basés sur les cours des matières premières.

Non liquide : Les actifs sont dits « non liquides » lorsqu'il est difficile de les acheter, de les vendre ou de les convertir en liquidités. Il peut être impossible de convertir l'actif en liquidités jusqu'à sa date d'expiration.

Notation : Évaluation de la solvabilité d'un emprunteur par des agences spécialisées telles que Standard & Poor's ou Moody's. En général, les fonds obligataires UBS investissent essentiellement dans des titres émis par des emprunteurs de première qualité.

Ø – Moyenne.

Obligations : Titres de créance assortis d'un taux d'intérêt fixe ou variable, ayant généralement une date d'échéance et de remboursement fixe. Les émetteurs les plus courants sont les grandes sociétés, les organes gouvernementaux tels que la Confédération et les cantons, les organismes de droit public et les organisations internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international.

Obligations à haut rendement : Obligations émises par des émetteurs présentant des notes de crédit inférieures. Ces obligations offrent un taux d'intérêt supérieur, mais présentent également un risque de défaut plus élevé, c'est-à-dire que les intérêts ne seront pas payés ou que la valeur faciale ne sera pas remboursée.

Obligations convertibles : Obligations assorties d'un droit de conversion qui autorise le porteur à les convertir en actions de l'entreprise correspondante, à une date et à un taux de conversion fixés à l'avance.

Obligations d'entreprises : Au sens strict, les obligations d'entreprises sont des titres de créance émis par des entreprises. Mais au sens large, le terme désigne toutes les obligations autres que celles émises par les gouvernements dans leur propre monnaie. Le secteur du « crédit », comme on l'appelle fréquemment, inclut donc les émissions d'entreprises, d'organisations supranationales et d'organes gouvernementaux. La principale caractéristique qui distingue les obligations d'entreprises des obligations d'État est le risque de défaut - voir Risque de crédit.

Obligations indexées sur l'inflation : Une obligation indexée sur l'inflation offre aux investisseurs une protection

contre l'inflation en liant son montant en principal ou le paiement des intérêts à un indice d'inflation donné.

OPCVM (UCITS) : Organisme de placement collectif en valeurs mobilières. Un fonds OPCVM est un fonds autorisé pouvant être distribué dans tous les pays de l'UE.

Pays ou marché émergent : Marchés émergents ou marchés en voie de développement, principalement en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine, qui connaissent une croissance rapide mais dont les économies et les marchés financiers n'ont pas encore atteint les normes occidentales.

Ratio de Sharpe : Mesure indiquant l'écart (positif ou négatif) de performance par rapport au taux d'intérêt sans risque (le taux d'intérêt propre aux comptes d'épargne) auquel un investisseur peut s'attendre par unité de risque (volatilité). Le taux d'intérêt sans risque varie d'une monnaie à l'autre.

Ratio des coûts totaux (TER) : L'ensemble des frais supportés par un fonds rapporté au volume moyen de celui-ci au cours d'un exercice annuel. Les frais en question recouvrent tous ceux figurant dans le compte de résultat, y compris les frais juridiques, professionnels ainsi que de gestion, d'administration, de conservation et d'audit. On parle aussi de total des frais sur encours (TFE). Pour les ETF, le terme « TER » peut être utilisé de manière interchangeable avec « frais forfaitaires » (frais courants).

Réinvestissement : La possibilité de réinvestir la distribution dans le même fonds. Certains fonds offrent aux investisseurs une remise spéciale de réinvestissement sur le prix d'émission s'ils réinvestissent la distribution annuelle.

Rendement à l'échéance : Taux d'intérêt pondéré obtenu par un investisseur qui achète aujourd'hui le portefeuille obligataire à la valeur de marché et le garde jusqu'à la date d'échéance, sur la base de l'hypothèse que les paiements du coupon et du principal seront effectués aux dates prévues.

Réplication physique : La méthode de la réplication physique, consiste, pour l'ETF, à investir directement dans les titres composant l'indice de référence. À cette fin, l'ETF peut acheter l'intégralité ou une partie des titres composant l'indice qu'il reproduit : il s'agit alors d'une réplication intégrale qui se prête bien aux indices liquides.

Réplication synthétique : Contrairement à un ETF à réplication physique, un ETF à réplication synthétique n'investit pas directement dans les titres compris dans l'indice de référence. Il recourt au contraire à un contrat de swap en vertu duquel la contrepartie s'engage à lui payer le rendement de l'indice répliqué.

Style de gestion : Manière dont les décisions d'investissement sont prises pour atteindre l'objectif de placement (voir aussi Gestion active et Gestion passive).

Swing pricing : Méthode utilisée pour calculer la valeur nette d'inventaire des fonds de placement. Elle permet que les frais de transaction découlant des souscriptions des investisseurs entrants et des rachats des investisseurs sortants soient supportés par ceux-ci, plutôt que par les investisseurs existants.

Taux d'intérêt sans risque : Placement ne comportant pas de risque de défaut et assorti d'un taux de rendement défini ou connu.

Valeur nette d'inventaire (VNI) : Désigne la valeur des actifs d'une entreprise après déduction de ses dettes. On parle aussi de valeur liquidative.

Volatilité : Mesure de l'importance des variations à court terme de la valeur d'un placement.